L'essentiel LE MAGAZINE Brindes



N°89 - MARS 2022















RETOUR EN IMAGES	A /E
	.4/5
(Comme si) vous y étiez	
EN BREF	.6/8
Vos informations	
À VOTRE ÉCOUTE	9
Les questions des Brindasiens	
L'ACTION COMMUNALE1	0/14
L'idée du Conseil des Aînés	10
La Commune fait peau neuve	10
Le projet de vidéoprotection	11
Brind'Saveurs et produits locaux	11
La médiathèque fête ses 10 ans	12
Projet d'extension scolaire	13
La dématérialisation	14
L'ACTION INTERCOMMUNALE	15
Piscine des Vallons du Lyonnais	15
Le printemps au musée Théâtre Guignol	15

LE DOSSIER	16/19
Actions sociales : accompagner les plus fragiles	
	_
LEVIVRE-ENSEMBLE	.20/21
Le vote, un devoir citoyen	
DU CÔTÉ	
DES ASSOCIATIONS	.22/27
Ascendanse	22
Amicale Laïque	23
Petit Choeur de Brindas	23
Association des Familles	24
USOL	25
Brind'Accord	25
MJC	26
MJC	27
SCL	27

LE PORTRAIT28
Les héros de Brindas
AMUSONS-NOUS30/31
Double page détente
BRINDAS, QUELLE HISTOIRE!32
Le château moderne
LIBRE EXPRESSION33
Les tribunes politiques
INFOS PRATIQUES34/35
Toutes les informations dont vous avez besoin

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA **COMMUNE DE BRINDAS** Parution trimestrielle, 4 numéros/an

- → Directeur de la publication_Frédéric Jean, maire
- → Coordination et rédaction_Service communication
- → Création graphique_Trait chouette, Service communication



- $\textcolor{red}{\blacktriangleright} \ \mathsf{Photographies_Mairie}, associations, \mathsf{Shutterstock}$
- → Impression_Imprimerie IAPCA Riccobono en 3 000 exemplaires imprimés sur papier composé uniquement de fibres provenant de forêts gérées à long terme, ISO 14001, Imprim'vert®
- → Dépôt légal_Mars 2022



Un printemps citoyen!

Chères Brindasiennes, chers Brindasiens,

Jesuis heureux devoir la forte solidarité dont les habitants ont fait preuve face à l'horreur de la guerre en Ukraine. Vous êtes nombreux à avoir déposé vos dons. Je remercie aussi ceux qui ont donné de leur temps pour la logistique afin que l'acheminement de ces dons soit possible. Je tiens également à remercier les brindasiennes et les brindasiens qui ont spontanément ouvert leurs foyers aux réfugiés. Le travail de chacun, habitants, élus, agents et bénévoles permettent d'organiser cette solidarité et d'aider nos voisins ukrainiens. Ce conflit nous touche d'autant plus que l'on pensait la paix en Europe comme acquise. Ainsi, la mairie continuera d'organiser la collecte de dons jusqu'à ce que le conflit cesse.

Ce conflit va très certainement impacter une autre actualité importante de ce printemps pour notre pays, les élections présidentielles. Je souhaite vous rappeler l'importance de se déplacer afin d'exprimer, par le vote, ses choix pour le pays aussi, j'appelle tous les brindasiennes et les brindasiens aux urnes pour accomplir leur devoir de citoyen. Il est toujours possible de faire une procuration si vous ne pouvez pas vous déplacer. En France, nous avons la chance de jouir de ce droit, alors utilisons-le! D'ailleurs, j'ai été ravi de rencontrer les jeunes électrices et électeurs de Brindas lors de la cérémonie de la citoyenneté qui a eu lieu mi-mars, de leur remettre leur carte d'électeur et de partager un moment convivial avec eux. Cette cérémonie a permis de les sensibiliser aux droits et devoirs du citoyen à travers un quiz de la citoyenneté et une simulation de vote.

Au niveau national, l'amélioration du contexte sanitaire va permettre le retour de nombreux événements organisés tant par la municipalité que par les associations. Nous avons déjà pu nous retrouver en mars pour les 10 ans de la médiathèque dans une ambiance festive qui nous avait tant fait défaut. Le 15 mai, j'aurai aussi l'honneur de vous retrouver pour le

grand événement communal de ce printemps: la foire de Brindas qui se renouvelle et devient « Brind'Saveurs et produits locaux ». Je sais que les habitants de Brindas attendent le retour de la foire avec impatience et elle ne va pas vous décevoir avec ses traditionnelles animations et de nouveaux producteurs locaux qui vous attendent. En mai également, la Commune soutient la marche et la course solidaire de « Courir pour elle » en mettant à disposition un bus afin de conduire les personnes qui se seront inscrites au lieu de la manifestation et en offrant le petit-déjeuner avant le départ. Je ne doute pas que les brindasiennes seront nombreuses à participer à cet événement caritatif. En juin, la fête de la musique battera son plein.

Au bout de 2 ans de mandat, certains projets

J'appelle tous les fixés avec l'équipe municipale ont déjà
brindasiennes et les abouti : la création du conseil des aînés, la
modificationduPLUquivient d'êtreapprouvé
par le conseil municipal en début d'année,
le développement du numérique à l'école,
la mise en place des réunions de quartier... Et

d'autres sont en bonne voie! La vidéoprotection en cours de déploiement depuis décembre afin d'apporter une assistance à la gendarmerie et à la police Municipale dans la lutte contre l'insécurité et les cambriolages. Le projet d'extension scolaire continue à avancer en respectant les délais définis du programme et une étude de circulation est en cours afin d'anticiper les possibles difficultés de circulation liées aux projets d'urbanisation et à l'augmentation des trafics.

Je vous souhaite un agréable printemps et je serai ravi de vous rencontrer lors des événements organisés à Brindas!

Frédéric Jean, maire



11/12

MARCHÉ DE NOËL

Malgré un contexte sanitaire peu favorable, les brindasiens ont pu retrouver de nombreux artisans et créateurs ravis de partager leurs travaux dans une ambiance magique et chaleureuse.





19-20/02

CHALLENGE HANDI'AMO TOUR

La commune de Brindas a accueilli la 4ème édition du Challenge Handi'Amo Tour au gymnase Alain Mimoun. Elle a eu la chance de recevoir 6 des 7 équipes de la Poule Sud et une équipe invitée de la Poule Nord.





10/03

JOURNÉE NATIONALE DE L'AUDITION

Dans le cadre de la JNA, le CCAS a contribué à la campagne de prévention contre les troubles auditifs à Brindas. À la petite Salle des Fêtes, un dépistage auditif était offert aux habitants soucieux de leur santé auditive.





11/03

Au Musée Théâtre Guignol, la section théâtre de la MJC de Brindas a assuré la **première partie du spectacle** «Grands crus classés» du Festival «Histoires d'en Rire» pour le plus grand bonheur du public.

vous y étiez?

13/03

SALON **DU LIVRE**

«Les Amoureux du Livre» ont eu le plaisir de retrouver les brindasiens au salon du Livre où plus de **80 auteurs** étaient au rendez-vous.



omi I no suomiom

CARNAVAL DE LA FCPE
Entra dágliá dáguisá das anfants at activitás

Entre **défilé déguisé des enfants** et **activités surprises**, le Carnaval de l'école organisé par la FCPE Brindas vous a fait voyager en Italie dans une ambiance festive.



Repas des aînés

Chaque année, la Commune et le comité des fêtes invitent les aînés à **partager un moment convivial autour d'un repas.** Du fait du contexte sanitaire défavorable de février, ce repas a été **reporté au 6 mai** lorsque les températures seront plus douces.

C'est un moment important auquel les brindasiens et brindasiennes de plus de 70 ans participent avec joie. Pour une convivialité enfin retrouvée!



AGRICULTURE

Travaux de sécurisation en eau agricole des Vallons du Lyonnais

Depuis début mars 2022, d'importants travaux ont débuté sur la commune pour la sécurisation en eau agricole des Vallons du Lyonnais.



La canalisation d'eau du Rhône partira de

Chaponost et traversera le sud de la commune de Brindas (secteur Roulattes, Joanna, En Cherest, les Granges) pour rejoindre la commune de Vaugneray.

Cet important projet d'investissement financé par les Fonds Européen FEADER, la Région AURA, le Département du Rhône, la CCVL, le SMHAR et les agriculteurs réunis en ASA vise à desservir une centaine d'hectares en eau agricole sur les communes de Chaponost, Brindas et Vaugneray.

Notre agriculture locale a besoin d'eau pour faire face aux sécheresses récurrentes mais surtout pour garantir des productions fruitières, maraichères ou encore laitières de qualité et de proximité.





SANTÉ

Luttons contre les frelons!

Le frelon asiatique est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, **dont les abeilles.**

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez d'abord une photo et faites un signal sur le site www.frelonsasiatiques.fr. Puis, les nids doivent être **détruits par des spécialistes.**



SCOLAIRE

Inscription pour la rentrée 2022/2023

Pour les enfants brindasiens, nés en 2019 qui entrent en première année de maternelle et ceux dont la famille vient d'arriver sur Brindas, les inscriptions scolaires ont lieu jusqu'au 15 avril 2022 uniquement sur le portail familles : https://brindas.portail-familles.app/



Des jeux d'aujourd'hui et d'autrefois!



Est-ce que les jeux de nos grands-parents étaient si différents de ceux d'aujourd'hui?

L'après-midi du 4 mai, la manifestation sur les jeux d'aujourd'hui et d'autrefois réunira petits et grands. L'événement se déroulera à la

grande salle des fêtes, cette année encore, avec la participation de la Ludothèque d'Oullins, le Lien de l'Amitié, la MJC et en plus, le Conseil des Aînés.

Favorisant les rencontres intergénérationnelles, cet événement est l'occasion de passer un moment ludique et sympathique pour tous les amateurs de jeux.





SOLIDARITÉ

VAINCRE PARKINSON Trail tour

À Pollionnay, les **2 et 3 avril de 9h à 15h,** venez participer au Vaincre Parkinson trail tour, une course à pied spéciale. Les coureurs devront réaliser 24 tours de 6,7km et 270m en 30 heures maximum.

Les frais d'inscription seront **reversés au CHU de Lille**, établissement spécialisé et reconnu dans la recherche et le traitement des patients atteints de Parkinson.

EN SAVOIR 👴

Informations et frais d'inscription

waincre-parkinson.com

Q 06 26 78 21 93

ÉCONOMIE

Bienvenue à...

→ Thomas Penalver

Travaux d'installation d'électricité dans tous locaux 79 chemin du Brochaillon

thomas_69126@live.fr

→ La Serre des Créateurs

Boutique de créateurs : couture, petits mobiliers, tableaux... 215 route du Pont de Chêne

Q 07 81 68 58 18



Commémoration du 8 mai

Le 8 mai prochain, la Commune organise la commémoration de la **fin de la Seconde Guerre Mondiale** et de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie.

Une gerbe sera déposée au monument aux morts au cimetière. Nous vous attendons nombreux pour commémorer ensemble ce grand jour de notre histoire...

EN SAVOIR & Sprindas.fr

FESTIVAL

Festi' Mouv

Familles en mouvement, l'association des familles de Brindas et les associations familiales de l'Ouest Lyonnais organisent le **16 avril de 14h à 22h à Vaugneray** (Salle de l'InterValle - 18 bis chemin du stade) la 1ère édition d'un festival des familles : le Festi mouv'. Il accueillera :

- → Des groupes artistiques locaux (musique, danse, magie ...)
- Des spectacles des associations
- → Des animations / jeux pour les familles
- → Les stands des associations familiales
- Buvette et foodtruk



D'une part, le festival a pour ambition de valoriser la vie associative et le bénévolat, piliers de notre société et d'autre part, il a également pour but de lever des fonds afin de créer un lieu d'aide et d'accueil notamment pour les familles victimes de violences conjugales.

EN SAVOIR

1 04 78 24 66 29

🗞 famillesenmouvement.fr

■ festi@famillesenmouvement.fr

VIE PRATIQUE

Collecte des déchets verts

Chaque année, la CCVL met en place au printemps des déchèteries mobiles où vous pouvez apporter vos déchets verts. Une benne est installée devant le **collège George Charpak** (chemin des Andrés).

Tous les végétaux sont acceptés : tonte de pelouse, taille de haies, branchages...exceptées les souches d'arbres. Les collectes sont gra-

tuites et destinées aux résidents des communes de la CCVL. Il est nécessaire de présenter la carte d'accès à la déchèterie intercommunale pour bénéficier de ce service.



EN SAVOIR 🗘

& ccvl.fr



CITOYENNETÉ -

«Voter, c'est écrire l'Histoire»

Alex Le Gall

Les prochaines élections sont les élections présidentielles en avril 2022 et les élections législatives en juin 2022.

Le 1^{er} tour de l'élection présidentielle se tiendra le **10 avril** et le second tour le **24 avril**. Les bureaux de vote seront ouverts jusqu'à 19h à la grande Salle des Fêtes de Brindas.

Le **12 juin** aura lieu le 1^{er} tour des élections législatives afin d'élire les députés de l'Assemblée Nationale. Le second tour se déroulera le **19 juin**. Les bureaux de vote seront ouverts jusqu'à 18h.

EN SAVOIR 👴

Something by brindas.fr

SOLIDARITÉ

La marche pour des mômes

Dimanche 8 mai, venez participer à notre marche « Pour des mômes ». Le bénéfice de cette marche, organisée par le Lion's Club Lyon-Lafayette, est destinée à financer des œuvres sociales dont, notamment, des actions en faveur des enfants malades. Trois circuits sont proposés : 5, 9, 18 km. Vous serez accueillis avec un café au départ, et à l'arrivée, vous aurez une petite collation. Des points relais sont prévus sur les parcours.

Départ : Entre 8h et 12h, Parc des sports de Brindas, chemin de la rivière d'Yzeron.

Pour les enfants, venez nombreux, parlez-en autour de vous!

EN SAVOIR

🕉 brindas.fr

SANTÉ

Attention **aux tiques!**

Responsables de la maladie de Lyme, les tiques sont particulièrement **actives au printemps** dans les lieux chauds et humides et **peuvent être très dangereuses.**

Lors de vos balades, voici quelques conseils pour éviter au mieux les morsures : se munir d'un tiretique, porter des vêtements longs qui serrent les poignets et les chevilles, mettre des chaussures fermées, rester sur les chemins et sentiers débroussaillés...Et surtout, n'oubliez pas de bien vérifier le corps de tous les promeneurs à votre retour!

EN SAVOIR O brindas.fr



Procédure **procuration**



Un électeur peut voter **par procuration** pour toute élection ou référendum. L'électeur (le mandant) choisit une personne qui vote à sa place (le mandataire). Depuis le 1^{er} janvier 2022, mandant et mandataire peuvent **être inscrits sur les listes électorales de communes différentes**.

EN SAVOIR &

🗞 https://www.maprocuration. gouv.fr/



Redécouvrez la Foire!

Tous à vos agendas! Ne manquez pas la Foire, avec ses nombreuses animations tout au long de la journée du **15 mai.**





Un bus pour **«Courir pour elles»**

La Commune soutient la course solidaire organisée par **«Courir pour elles»**, une association de lutte contre les cancers féminins et propose d'emmener les participantes brindasiennes au Parc de Parilly le 22 mai. Inscrivez-vous grâce au lien disponible sur le site web de la mairie. Avant le départ du bus, un petit-déjeuner est offert Place de la Paix.

Nous vous espérons nombreuses!

EN SAVOIR 🙃 🕉 brindas.fr





Je souhaite inscrire mon enfant qui entre en première année à l'école maternelle, comment dois-je procéder?

Clément R.

Les inscriptions scolaires auront lieu jusqu'au 15 avril 2022. Elles se font en 2 étapes.

La 1ère étape est une inscription en ligne auprès du service scolaire de la mairie. Vous pourrez effectuer la démarche en ligne en vous rendant sur

le portail familles https://brindas.portail-familles.app/ Un guide d'inscription scolaire est disponible pour vous accompagner pas à pas lors de l'inscription.

La seconde étape est une admission auprès de l'école. À l'issue de la préinscription administrative, le certificat de préinscription sera envoyé directement à la directrice de l'école et vous recevrez un mail de confirmation de la commune. Dès lors, vous devrez contacter la directrice par mail pour procéder à l'admission définitive de votre enfant à l'école.

Vous trouverez toutes les informations liées aux inscriptions scolaires sur brindas.fr



Pour des raisons professionnelles, je ne pourrai pas me rendre aux urnes pour l'élection présidentielle. J'aimerais donc faire une procuration. Quelles sont les démarches?

Claudine P.

→ Un électeur peut voter **par procuration** pour toute élection ou référendum. L'électeur (le mandant) choisit une personne qui vote à sa place (le mandataire). Depuis le 1^{er} janvier 2022, mandant et mandataire peuvent être inscrits sur les listes électorales de communes différentes et aussi remplir au préalable leur

procuration dématérialisée sur https://www.maprocuration.gouv.fr/. Pour effectuer votre demande de procuration en ligne, vous aurez besoin du numéro d'électeur du mandataire et de sa date de naissance ou bien de ses données d'état civil et de sa commune de vote. Ensuite, il faut se rendre au commissariat, en gendarmerie ou au consulat avec votre numéro de dossier pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration. Dès que votre procuration est acceptée, vous serez informé par mail.

Avec les beaux jours qui reviennent, je voudrais entretenir mon jardin. Quand suis-je autorisé à tondre ou à couper ma haie?

Jean-Luc S.

Nous vous remercions de vous préoccuper de la tranquilité de vos voisins!
En application de l'arrêté préfectoral n° 99-1667

du 19 avril 1999, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers doivent êtes réalisés :

- du lundi au vendredi (sauf jours fériés), de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.





CITOYENNETÉ

L'idée originale du Conseil des aînés

LE GROUPE DE TRAVAIL «LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL» DU CONSEIL DES AÎNÉS PROPOSE UNE IDÉE ORIGINALE AUX ENFANTS POUR MIEUX CONNAITRE LA VIE D'ANTAN DE LEURS GRANDS-PARENTS.



e goupe de travail du Conseil des aînés propose aux **jeunes brindasiens jusqu'à 12 ans** de demander à leurs grands-parents de leur raconter une **anecdote de leur enfance.**

Ensuite, les enfants sont invités à la mettre par écrit. Ce récit pourra être illustré de dessins et/ou de photographies. Leur travaux pourront être déposés ou envoyés à la mairie de Brindas **jusqu'au 31 mai 2022** et ils feront l'objet d'une **exposition**, avec l'accord des parents.

Ce jeu est une belle occasion de passer un bon moment entre petits et grands-parents qui se feront un plaisir de raconter leurs souvenirs d'antan. Cette proposition est ouverte également **aux grands-parents de Brindas** dont les petits-enfants n'habitent pas la commune.

Alors, tentés ? Regardez le document joint au magazine pour en savoir plus!

TRAVAUX

La Commune fait peau neuve

LA COMMUNE POURSUIT SES PROJETS DE RÉNOVATION DE L'ESPACE URBAIN ET DE SON PATRIMOINE.

Route de la Pillardière

epuis plus de deux ans, la route de la Pillardière a subi des travaux importants. Après l'enfouissement des réseaux aériens, l'implantation d'un nouvel éclairage public, la réfection du réseau d'assainissement des eaux usées et la création d'un réseau d'eaux pluviales, la requalification complète de l'espace public de cette voie communale structurante vient de s'achever.

Les travaux d'aménagements paysagers et de calibrage des circulations sont pour l'essentiel terminés. Restent la mise en place de signalisations complémentaires, l'application d'une résine gravillonnée de couleur sur des espaces piétonniers et le remplacement des bornes plastiques par des bornes métalliques. Ces interventions se feront dès que des températures plus clémentes se maintiendront. Une attention toute particulière a été portée sur la création de places de stationnement et la plantation de nombreux arbustes et arbres de haute tige. Ce printemps devrait permettre à cette végétation de prendre son essor.

Travaux de Restauration du clocher de l'église, inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques

Après une longue période de diagnostics et études menés par des architectes du patrimoine en collaboration avec la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes et l'architecte des Bâtiments de France, le permis de construire a été délivré.

Une fois les marchés de travaux attribués, les travaux devraient démarrer autour du 15 juin après une période de préparation de chantier de 1 mois. La durée prévisionnelle du chantier est de 6 mois.

La restauration concerne essentiellement le clocher (toiture, Beffroi support des cloches, enduit, abat-son, horloge) et une partie de la charpente de la toiture de l'église. Les offices seront normalement maintenus durant toute la durée des travaux. Des installations de chantier permanentes doivent être obligatoirement implantées à proximité immédiate du chantier.



SÉCURITÉ

Le projet de vidéoprotection avance

DANS L'ESSENTIEL N°87 DE SEPTEMBRE, ÉTAIT PRÉSENTÉ LE PROJET DE VIDÉOPROTECTION.

SUITE À LA VALIDATION PAR LE PRÉFET, LE PROJET AVANCE BIEN.

près avoir obtenu l'autorisation préfectorale en octobre dernier, les travaux d'installation du système de vidéoprotection se poursuivent.

La réhabilitation d'une pièce dédiée aux **équipements de vidéoprotection est terminée** et les premiers éléments informatiques devraient arriver courant mars. La sécurisation de la pièce avec un accès individualisé par code est en cours de finalisation.

L'entreprise retenue lors de l'appel d'offre pilote les travaux et les tirages de câbles sont en cours. Les premières caméras devraient être **installées au printemps,** pour une finalisation du projet avant l'été 2022.

La mairie envisage également un dépôt des images auprès de la Brigade de gendarmerie de Vaugneray, ce qui permettra une **intervention rapide des services** de l'état sur le territoire de la commune, en cas d'infraction constatée.

La vidéoprotection sera un **outil efficace** dans la lutte contre les cambriolages et la délinquance pour une commune plus apaisée.



ANIMATION

Découvrez Brind'Saveurs et produits locaux

LA FOIRE DE BRINDAS SE RENOUVELLE ET VOUS DONNE RENDEZ-VOUS LE 15 MAI À LA RENCONTRE DE PRODUCTEURS LOCAUX.

Après une longue absence, l'équipe municipale est ravie de vous inviter à **célébrer le 180**ème **anniversaire de la Foire de Brindas !** Cette année, la Foire change de nom : «Brind'Saveurs et des produits locaux». Un nom à la hauteur de ses ambitions car elle accueillera un grand nombre de producteurs locaux en centre bourg. De quoi se lécher les babines ! Traditionnellement, la foire appelée «Foire aux échelles» se déroule le dimanche le plus proche du 26 avril. Pour redynamiser cette foire, la municipalité l'organise le 15 mai pour deux raisons. La première parce qu'elle est en concurrence avec celle de Beaucroissant dans l'Isère (très grande foire). La deuxième, parce que la météo sera plus clémente pour accueillir un maximum d'exposants.

Pour son grand retour, la Foire vous présentera ses nouveautés :

- → Exposition de trains miniatures à la salle des fêtes.
- → Stands de producteurs locaux, au Centre Bourg.

Et elle revient avec ses **traditionnelles animations** :

- → Vide grenier, descente du clos et au parking du carré d'Ass'.
- → Ferme pédagogique et promenades en poney devant la médiathèque.
- → Ouverture des commerçants du centre bourg.
- → Pôle mécanique (concessionnaires de voitures, stand vélos et exposition de Harley Davidson) et buvette.

Belle fête à tous!

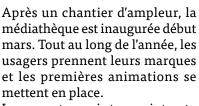


ÉVÉNEMENT

La médiathèque fête ses 10 ans!

RETOUR EN IMAGES...





Les partenariats existants reprennent (médiathèque départementale, écoles, crèches, RAM...), et d'autres voient le jour

(école de musique, MJC, association Amitiés Brindas-Chignolo Po).

→ 2013

La médiathèque fête déjà sa première année d'existence. Pour l'occasion, nous recevons Guns Girls and Glory, un groupe de country venu de Boston. Vous répondez présents aux animations.

Ici, la compagnie Nemetum joue une pièce pour enfants : Inspecteur Toutou.

Vous découvrez avec curiosité les premières liseuses et face à la demande et à l'intérêt que vous leur avez portées, le catalogue de livres numériques n'a cessé de s'enrichir.

→ 2014

Grâce au partenariat avec les Assises Internationales du Roman, nous avons l'honneur de recevoir la grande écrivaine américaine Siri Husvedt.

Tandis que les tout-petits plongent dans l'univers de Cécile Bergame avec son spectacle « Sur le dos d'une souris », les plus grands découvrent « Les écoles du monde », une exposition



géante issue du travail de l'autrice jeunesse Clémentine Sourdais et proposée par la médiathèque départementale.

→ 2015

Nous proposons pour la première année une quinzaine du Polar. Face au succès de l'opération et de ce genre littéraire, nous avons régulièrement renouvelé ce rendezvous, désormais connu sous le nom de Clos du Polar, en référence au célèbre festival international Quais du Polar se tenant à Lyon. Synergie avec le Clos des Arts. Ici, le concert du quatuor Apoggia fait écho à l'exposition sur le Carnaval des animaux.



Lors de Quais du Polar, nous recevons l'auteur de polar historique Olivier Barde Cabuçon. Et pour les Assises Internationales du Roman, c'est Goran Petrovic, un auteur serbe qui prend place dans la mezzanine pour parler de son œuvre.



Pour la fête de la musique, le groupe de rock D-CAD se produit sur le parvis de la médiathèque.

La première édition de Partir en Livre ponctue les grandes vacances et la bibliothèque citoyenne voit le jour à la rentrée. Nous lançons pour l'occasion une grande opération Livres voyageurs.

En fin d'année, les petits

s'émerveillent devant le spectacle d'ombres de la compagnie « Bis » narrant les premiers pas de Pinocchio.

→ 2017

Le Prix des Incorruptibles est voté à Brindas avec les classes de CM1 de l'école élémentaire.

Les tout-petits s'amusent de l'exposition « Le petit jeu » créée d'après les livres d'Anne Letuffe.

→ 2018

Nous avons la chance d'accueillir un fablab.

Les enfants découvrent, créent et s'amusent dans Mercredi-Moi Tout! la nouvelle formule d'animation qui leur est spécialement dédiée. L'art, le polar, les saisons, les livres-applis, l'univers d'un auteur... le champ des propositions est vaste.

→ 2019

C'est la première édition de la nuit de la lecture, et vous êtes invités cette année-là à venir écouter des histoires... en pyjama!

Un grand moment : nous recevons dans le cadre des Assises Internationales du Roman Jérôme Ferrari, prix Goncourt 2012.

Nous organisons aussi le premier troc du goût qui

remporte un franc succès, mais surtout, c'est l'année de la mise en place de la climatisation! La médiathèque devient un refuge pour tous par temps de canicule.





→ 2020

Après avoir reçu deux très belles expositions en début d'année : l'une sur le travail de l'autrice jeunesse Lucie Albon, l'autre sur le métier d'assistantes maternelles, nous devons nous confiner, puis nous adapter. Nous ouvrons d'abord un blog, pour rester en lien avec vous puis mettons en place un système de drive que nous appelons « Livrezvous ».

Parce que les temps sont durs pour tous, nous décidons de vous faire rire en revisitant la pochette du célèbre « Abbey Road » des Beatles. Nous développons aussi un pôle « Bienêtre » et faisons pétiller la fin d'année avec un calendrier de l'avent dévoilant chaque jour une nouveauté remarquable.





→ 2021

Au début de l'année, certaines animations doivent avoir lieu en ligne, comme la Nuit de la lecture. Mais la vie reprend et Fabien vous invite à jouer et coopérer lors de ces fameux blind tests où vous devez défier les médiathécaires!

Un nouveau pôle « La Terre et nous » fait son apparition, avec comme point central la superbe grainothèque créée par Ludovic Picard, l'un de nos usagers.

Parce que nous sommes convaincus que la lecture n'est pas une affaire d'âge, nous sommes partenaires du département et du dispositif national Premières Pages qui offre un livre à tous les bébés.



Prix Livrovores : les jeunes du club de lecture du collège de Brindas élisent leur prix lors d'un pique-nique masqué.



→ 2022

Dix ans déjà! L'histoire est en route...

Camille Jourdy autrice lyonnaise de livres jeunesse et de bande dessinée nous fait l'honneur de créer l'illustration qui accompagnera notre fête d'anniversaire tout le mois de mars.



GRAND PROJET

Projet d'extension scolaire

VOICI LES NOUVELLES DU PROJET D'EXTENSION SCOLAIRE AFIN D'ACCUEILLIR UN EFFECTIF CROISSANT D'ÉCOLIERS.

'architecte a été choisi par un jury de concours.
Le jury a désigné un lauréat : le cabinet Bruhat & Bouchady notifié en décembre 2021. Le programme imaginé par la municipalité est de construire l'extension de l'école maternelle à côté du Carré d'Ass'. Il a présenté son projet qui a été débattu avec les utilisateurs lors de plusieurs réunions de travail. Ces réunions ont donné lieu à quelques ajustements et l'architecte va travailler sur le projet définitif en prenant en compte les ajustements.

La mission de contrôle technique et la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs ont toutes deux étaient notifiées en février 2022. Le dépôt de permis de construire aura lieu avant l'été 2022. La durée prévisionnelle des travaux est de 17 mois. L'aménagement des travaux est prévu en juillet 2024 et le bâtiment devrait être livré pour la rentrée 2024.



Dans le prochain L'Essentiel, le dossier sera consacré au **projet d'extension scolaire.**



DEPUIS LE 1ER JANVIER 2022, LES USAGERS PEUVENT DÉPOSER LEURS DEMANDES D'URBANISME EN LIGNE, À TOUT MOMENT ET OÙ QU'ILS SOIENT, DANS UNE DÉMARCHE SIMPLIFIÉE ET SANS FRAIS.

→ QUI EST CONCERNÉ ?

Sur tout le territoire communal, particuliers et professionnels, ont la possibilité de transmettre de manière dématérialisée les demandes d'autorisation relatives au droit des sols :

- → Permis de construire
- → Permis d'aménager
- → Permis de démolir
- → Déclaration préalable
- → Certificat d'urbanisme

LES OBJECTIFS

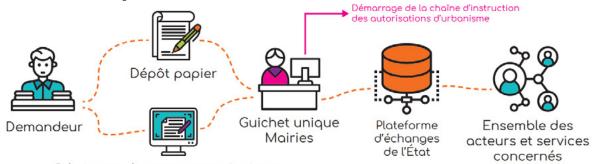
- → Fluidifier et accélérer les échanges entre le pétitionnaire et l'administration
- → Permettre un suivi en temps réel par le pétitionnaire de l'instruction de son dossier
- → Faciliter et accélérer la chaine d'instruction grâce à la plateforme d'échange et de partage mise en place par l'État

→ COMMENT ÇA FONCTIONNE?

Il faut tout d'abord se rendre sur la plateforme de saisine par voie électronique* en utilisant le lien : https://sve.sirap.fr/

- 1. Choisir la commune de votre projet. L'acceptation des conditions générales d'utilisation est obligatoire.
- 2. Se connecter à l'aide de vos identifiants. La création d'un compte est nécessaire à la première connexion.
- **3.** Déposer la demande en ligne. Le mode assistance permet de vous guider dans le choix des formulaires et des documents à fournir.
- 4. Recevoir un accusé d'enregistrement électronique automatique sous 1 jour ouvré après le dépôt.
- **5.** Suivre l'avancement du dossier directement sur la plateforme via votre compte.

Le dossier une fois déposé sur la plateforme est réceptionné en mairie ce qui lance le processus d'instruction. Dans le cadre d'une instruction, les autorisations sont envoyées à différents organismes pour avis. La dématérialisation nous permet d'accélérer ces envois en versant les dossiers sur la plateforme mise en place par l'Etat et en consultant directement et sans délai les personnes concernées.



Dépôt numérique et suivi de dossier

*Ce dispositif voit le jour en application de la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, du 23 novembre 2018, dite loi « ELAN ».



LOISIRS

Piscine des Vallons du Lyonnais : les activités sportives de la CCVL reprennent!

OUVERTE DEPUIS LE MOIS DE NOVEMBRE 2021, LA PISCINE INTERCOMMUNALE PROPOSE UNE PALETTE D'ACTIVITÉS VARIÉES POUR RÉPONDRE À TOUTES LES ENVIES.

ertains viennent à la piscine pour faire quelques brasses ou longueurs. Et d'autres plus demandeurs voient la piscine comme un centre sportif. Ils ne seront pas déçus car ils peuvent dès à présent découvrir la toute nouvelle activité sportive de la piscine : l'Aquafit, du fitness sur l'eau!

L'aquabike, l'activité phare de la

piscine, est aussi de retour!



Les leçons de natation se poursuivent également (3 personnes maximum). Enfants ou adultes, vous trouverez tous un cours à votre niveau...

Pour réserver le cours qui vous fait envie et en savoir plus sur les tarifs et les horaires des différentes activités, rendez-vous à l'accueil de la piscine! Et pour ceux pour qui piscine rime avec farniente, le sauna, tout neuf, vous attend, ainsi que son solarium. L'idéal pour une pause agréable et relaxante!

N'oubliez pas que les habitants de la CCVL bénéficient de tarifs réduits.



La piscine des Vallons du Lyonnais a tout pour séduire!



THÉÂTRE

Ce printemps, il y a du nouveau au Musée Théâtre Guignol!

POUR LE PLAISIR DES PETITS ET DES GRANDS, LE MUSÉE THÉÂTRE GUIGNOL REVIENT **AVEC LE PLEIN DE SPECTACLES ET D'ACTIVITÉS.**

'exposition temporaire « Pas si commun, des histoires de noms propres » se poursuit. Elle retrace l'histoire d'une dizaine de personnages, comme Guignol, Renard ou Bécassine, dont le nom est devenu tellement célèbre qu'il a quitté son œuvre pour enrichir notre langage.



Pendant les vacances, les enfants sont invités à créer d'adorables marionnettes à partir de boîtes d'œufs recyclés, et à retrouver Guignol dans une aventure

avec le petit chaperon rouge! Les ateliers ont lieu les 20, 21, 27 et 28 avril.

Plusieurs spectacles sont aussi au programme, pour tous les publics! Le dimanche 10 avril, Pok et Wouaf! de la compagnie Marionétik Théâtre s'adresse aux tout petits à partir de 3 ans, pour leur faire découvrir la marionnette sur table autour du thème de la rencontre, la découverte de l'autre.

Samedi 14 mai, Louis-Dominique nous partage son expérience de la procrastination, des dead-lines dépassées aux sueurs froides... et nous apprend à vivre avec! Par la compagnie Le Montreur, à partir de 14 ans.



Enfin, le spectacle DIMA de la compagnie Infini Dehors nous entraine dans une histoire de loups et d'humains, poétique, entre peur et humour, un récit pour le plaisir de ceux qui aiment écouter des histoires. Dimanche 22 mai, à partir de 8 ans.

EN SAVOIR

Plus d'informations et réservations □ 04 78 57 57 40





ACTIONS SOCIALES

Actions sociales: accompagner les plus fragiles!



99 Qui sont les membres du CCAS?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est géré par un conseil d'administration. Le président de ce conseil est monsieur le maire, Frédéric Jean qui nomme certains membres du CCAS. Les membres du CCAS à Brindas sont au nombre de 16. Parmi eux se trouvent des membres qui doivent nécessairement être des personnes compétentes dans le

secteur social:

- → représentant des associations familiales (Association des familles de Brindas),
- représentant des personnes handicapées,
- → représentant des personnes âgées (représentant du SIPAG, de l'ADMR et de RESIDOM),
- représentant des associations du

domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion (représentante du secours catholique).

Quels sont les prochains projets du CCAS?

L'équipe du CCAS s'engage à continuer tous ses travaux en cours : portage de repas, passeport jeunes, bourse au permis de conduire... Et elle travaille également à la mise en place d'un prêt à taux 0 sous condition pour aider des foyers

brindasiens modestes à acquérir des biens d'équipement.

Un autre projet du CCAS serait la prise en charge des frais de formation aux gestes de premiers secours pour les jeunes bénéficaires de la bourse au permis de conduire et ceux qui préparent le BAFA.

Ces projets doivent être bientôt votés par le conseil d'administration du CCAS.

99 Comment s'organise le CCAS pour mener à bien tous ses projets ?

Le CCAS de Brindas compte 3 groupes de travail :

- → Action sociale. Ce groupe étudie les demandes d'aides financières exceptionnelles (dettes locatives, factures d'énergies, etc..) et émet un avis qui est ensuite soumis au vote lors du conseil d'adminstration du CCAS.
- → Communication. Ce groupe s'occupe de faire connaître les actions du CCAS et d'informer sur des sujets

plus généraux mais toujours en lien avec le social à travers des supports de communication divers. À Brindas, vous pourrez retrouver toutes ces informations dans le Brind'à Savoir qui est distribué chaque trimestre avec le bulletin municipal.

→ Lien intergénérationnel. Il propose des actions visant à rapprocher toutes les générations en organisant des évènements, comme par exemple l'après-midi festif sur le thème des jeux d'autrefois... Il aide également à trouver des solutions pour améliorer la vie des aînés (colis de Noël, repas des aînés...).

ACTIONS SOCIALES

Brindas solidaire!

AU TRAVERS DES ACTIONS DU CCAS, LA COMMUNE S'ENGAGE À AMÉLIORER LA VIE DES BRINDASIENS LES PLUS FRAGILES. VOICI UN APERÇU DE L'ENSEMBLE DES ACTIONS DU CCAS!

e CCAS anime « une action générale de prévention et de développement social dans la commune en lien avec les institutions publiques et privées » (article L. 123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles). Il exerce des missions obligatoires et facultatives spécifiques à chaque commune qui sont définies par son conseil d'administration. Les **missions obligatoires** du CCAS sont :

- → Aide à l'élaboration des dossiers d'aide sociale et participation à leur instruction (aide sociale à l'hébergement (ASH), RSA, aide sociale pour admission en EHPAD, allocation personnalisée d'autonomie (APA), fonds de solidarité habitat, aide médicale d'état...). Elle guide les demandeurs et transmet les dossiers aux autorités décisionnelles compétentes (organismes de sécurité sociale, conseil départemental, préfecture...);
- → Domiciliation des personnes sans domicile (domiciliation pour leur courrier pour faire valoir leurs droits sociaux);
- → **Réalisation d'une analyse des besoins sociaux (ABS)** de l'ensemble de la population, à chaque renouvellement des conseils municipaux, soit tous les 6 ans. En effet, avant le décret n° 2016-824 du 21 juin 2016, cette analyse était une obligation annuelle. À Brindas, l'ABS a été réalisée en 2017 et actualisée en 2021.

Le CCAS s'engage dans diverses actions pour tous

→ Organisation d'événements divers

Pour rapprocher les générations, le CCAS de



generations, le CCAS de Brindas organise chaque année la manifestation **«Jeux d'aujourd'hui et d'autrefois».** Une manifestation où petits et grands se retrouvent et (re)

découvrent des jeux d'antan.

Le CCAS s'engage à rapprocher les brindasiens fragiles du système de santé en les invitant à participer à la Journée Nationale de l'Audition où un audioprothèsiste propose des tests auditifs gratuits aux personnes qui ont demandé un rendez-vous.

→ La mutuelle communale

Trop de personnes **renoncent aux soins à cause du prix des prestations de santé**, le CCAS s'est associée avec



Groupama pour proposer aux bénéficiaires une couverture santé à tarif négocié. Les permanences se déroulent de mi-septembre à mi-novembre chaque année. Cette aide est

disponible à tous, sans limite d'âge et sans condition.

→ Le portage des repas

Le CCAS propose un service de portage de repas à domicile pour tous les Brindasiens, **qui pour un temps ou tout le temps, ne seraient pas en mesure de cuisiner** pour eux.



Cette prestation est à la fois un soutien logistique et moral! Les bénévoles sont à l'écoute des bénéficiaires et peuvent avertir en cas de problème rencontré chez les personnes livrées.

→ Convention EDF

EDF identifie les foyers en difficulté de paiement de factures d'électricité pour en informer le CCAS qui rentre en contact avec ces foyers pour leur proposer des solutions.

→ Le fichier commun du Rhône

Une convention d'adhésion de la commune au fichier commun des demandes de logement social a été signée. Avant, tout demandeur de logement social devait déposer un dossier auprès de chaque bailleur social. Grâce à ce fichier, une seule démarche suffit. Le fichier des demandeurs est désormais unique et partagé par tous les bailleurs sociaux et partenaires du Rhône. Le CCAS est ainsi habilité à délivrer le numéro unique d'enregistrement.

Vous souhaitez en savoir plus sur ces prestations?

Pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une prestation du CCAS ou obtenir plus d'informations sur celles-ci, vous avez plusieurs possibilités pour le contacter : écrire un mail à ccas@brindas.fr, ou appeler la mairie au 04 78 16 02 03. Ils vous orienteront pour savoir si un rendez-vous pendant les permanences de madame Gérez, adjointe aux affaires sociales, est nécessaire. Ses permanences sont le vendredi après-midi sur rendez-vous.

Vous accompagner à tous âges!



Passeport jeunes

Disponible de septembre à décembre, le Passeport Jeunes est une **aide financière** accordée aux enfants brindasiens de 3 à 15 ans scolarisés à Brindas qui s'inscrivent dans une association de la Commune pour une pratique sportive ou culturelle.

Le montant de l'aide est calculé en fonction du revenu fiscal de référence du foyer. Celui-ci a été élargi en 2021 afin qu'un plus grand nombre d'enfants puissent y avoir droit. Aussi, un pourcentage de réduction en fonction du nombre d'enfants par foyer a été ajouté.

Un vrai coup de pouce pour laisser les enfants s'épanouir!

Bourse au permis

Pour proposer une bourse au permis de conduire, une convention a été signée avec le prestataire « Auto-école Formul'R » de Brindas qui s'engage à assurer la formation du bénéficiaire de cette bourse. Le dossier de candidature est à retirer à l'accueil de la mairie, à compléter et à remettre à l'adjointe aux affaires sociales lors d'un entretien durant lequel le candidat sera informé du contenu de la charte d'engagement qu'il signera. Il devra en contrepartie de cette bourse, réaliser un engagement citoyen sous forme d'actions d'intérêt collectif. Toutes les demandes de bourse sont soumises à l'approbation des membres du CCAS.



Abonnement solidaire TCL

Plus besoin d'attendre devant les guichets TCL bondés, le CCAS peut donner accès à l'abonnement grâce à une convention signée avec TCL Solidaire. Il suffit juste de passer à une borne pour activer votre abonnement; C'est simple et pratique!

Repas des aînés

Pour lutter contre l'isolement, le repas des aînés (70 ans et plus) est organisé chaque année pour partager un bon moment.

Colis de Noël

Le CCAS remet aux brindasiens de plus de 80 ans des colis de Noël gourmands.

Conseil des aînés

Pour faire participer les seniors à la vie de la commune, ce conseil a été créé comme une instance consultative de réflexion et de propositions concernant la vie des seniors.





Le vote, **un devoir citoyen!**

EN FRANCE, LE DROIT DE VOTE EST MORALEMENT UN DEVOIR DU CITOYEN. UNE INSCRIPTION PRÉSENTE SUR LES CARTES ÉLECTORALES LE RAPPELLE : **«VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE»**. DANS D'AUTRES PAYS COMME LA BELGIQUE, IL EST OBLIGATOIRE ET DONC SANCTIONNÉ D'UNE AMENDE EN CAS DE NON-RESPECT DE CE DEVOIR.

Qu'est ce que le droit de vote?

e droit de vote permet aux citoyens d'exprimer leur choix lors d'un scrutin. Il donne une certaine légitimité aux élus (président de la République, députés, maires...). Instauré en France par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, le droit de vote était au départ restrictif.

Ce n'est qu'en 1944, avec la reconnaissance du droit de vote des femmes, que le vote a été effectif pour l'ensemble de la population. Il fait partie des droits fondamentaux et civiques, au même titre que le droit à l'éducation ou d'éligibilité, etc. Les électeurs peuvent ainsi élire leurs représentants (parlementaires à l'Assemblée nationale et au Sénat) ainsi que leurs gouvernants, et participer directement à la prise de décision politique lorsqu'un texte est présenté à leur approbation par la voie du référendum.

Pour être démocratique, le vote doit être égal et secret afin d'éviter toute pression

sur le résultat. C'est pourquoi des isoloirs sont installés dans les bureaux de vote.

En France, le droit de vote est étroitement lié à la nationalité. Seules les **personnes de nationalité française âgées de 18 ans et plus** en disposent, exceptées celles qui peuvent en être privées par décision de justice ou certains majeurs sous tutelle. Toutefois, depuis le traité sur l'Union Européenne de 1992 (traité de Maastricht), les ressortissants d'un État de l'Union Européenne habitant sur le territoire français peuvent voter et être élus aux élections européennes et municipales. Le lien entre droit de vote et nationalité n'est valable que pour les élections politiques. Les étrangers peuvent participer aux élections professionnelles ou universitaires.

Les différentes élections en France

municipales

Elles permettent d'élire les membres du conseil municipal, appelés conseillers municipaux, de chaque commune. Le conseil municipal choisi élit ensuite le maire, qui préside le conseil municipal, ainsi que les adjoints au maire. Le mandat des conseillers municipaux, du maire et de ses adjoints dure six ans.

législatives

Elles servent à élire les députés, membres du Parlement, au suffrage universel direct par les électeurs français inscrits sur les listes électorales. Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à 2 tours.

présidentielles

Ce scrutin le plus connu élit le président de la République pour un mandat de 5 ans. L'élection comprend 2 tours.

européennes

Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des États membres de l'Union européenne lors des élections européennes. Il n'y a pas de second tour.

Le vote blanc, qu'est ce que c'est?

Lors d'une élection, le **vote blanc** est le fait de ne voter pour aucun des candidats, ou aucune des propositions dans le cas d'un référendum. Il est **différent de l'abstention et du vote nul.** L'abstention est une absence de vote (l'électeur ne s'est pas déplacé pour voter). Quant au vote nul, c'est un vote non valable. Pour qu'il soit désigné comme nul, le bulletin est par exemple déchiré ou annoté. Bien qu'il soit moins souvent médiatisé que l'abstention, le vote blanc est comptabilisé et considéré comme un **moyen d'expression politique.**

Pourquoi est-il important de voter?

- → Le vote permet d'exprimer sa citoyenneté et de **protéger** ses libertés et la démocratie.
- Ne pas voter revient à laisser les autres décider pour vous. Participer aux élections permet de donner son avis, de faire son propre choix sur l'avenir d'une commune, d'une région, d'un pays et donc sur son avenir à soi.
- → **Bénéficier d'un droit** pour lequel nos ancêtres se sont battus et pour lequel des citoyens de pays où il est interdit de voter revendiquent encore aujourd'hui.

Pourquoi ne pas le rendre obligatoire?

Rendre le vote obligatoire a souvent été débattu mais n'a jamais abouti :

- → le vote n'est pas obligatoire par principe. Si le **vote est un droit,** on peut, comme tout autre droit (liberté de réunion ou d'association, par exemple), ne pas l'exercer. Il pourrait sembler paradoxal de transformer un droit aussi essentiel en contrainte.
- → obliger les citoyens à voter impose de contrôler que cette règle sera respectée. Il faudrait créer une sanction pénale efficace, faute de quoi l'obligation serait caduque.
- → forcer les citoyens à participer aux élections pourrait avoir un impact sur les résultats (augmentation des votes blancs ou nuls, par exemple).

L'histoire mouvementée du droit de vote

- → De 1789 à 1792 : suffrage censitaire indirect. Le vote suppose l'acquittement du cens, un seuil de taxes permettant aux citoyens l'ayant atteint de bénéficier du droit de vote.
- → En 1792 : suffrage universel masculin afin d'élire la Convention Nationale.
- → En 1795 : le nouveau régime, le Directoire, repose sur un suffrage censitaire indirect. Il y a deux grades d'électeurs, ceux du 1^{er} degré devant payer des impôts ou avoir participé à une campagne militaire, et ceux du second degré étant titulaires de revenus élevés.
- → En 1799 : le Consulat rétablit le suffrage universel masculin, mais le droit de vote sera supprimé à la suite

- du consulat à vie (1802) de Napoléon Bonaparte, ainsi que sous le Premier Empire (jusqu'en 1815).
- → De 1815 à 1848 : suffrage censitaire.
- → En 1848 : la Seconde République rétablit brièvement le suffrage universel masculin, qui disparaîtra avec le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte en 1851.
- → En 1871 : création de la IIIe République et suffrage universel masculin, à l'exception des militaires en activité
- → 21 avril 1944: le droit de vote est reconnu aux femmes
- → 17 août 1945 : le droit de vote étant reconnu auxilitaire, le suffrage est alors effectivement universel.



APRÈS LE SPECTACLE MÉTAMORPHOSE DU 27 MARS, **ASCENDANSE**VOUS DONNE RENDEZ-VOUS LE 21 MAI POUR SON SPECTACLE MUTATIONS PLURIELLES.

e tout nouveau Gala de danse 100% AscenDANSE! Venez découvrir les 20 ballets inattendus et décalés : «La mue du serpent», «Bipolaire»,

«Physionomik», «Picturale», «Kundalini»... MUTATIONS PLURIELLES a son univers propre avec toutes ces évolutions animales, humaines ou plus intimes qui accompagnent la vie.

Une bouffée d'oxygène artistique avec costumes, décors, accessoires, vidéos interactives avec les

SPECTACLE DE DANSE
MOTERNE by Ascendanse

Sally treterville Chamin du stade 60070 Vergeersy, 1960; 70 32 14 75 48. Réservations ; ancondunent.

Ausc la chambere du groupe Althene Weining

danseurs et mises en scène surprenantes qui apportent à la fois réalité et magie à toutes ces créations ! **Un spectacle à ne pas rater le samedi 21 mai 2022** à 16h30 et 20h, Salle l'InterValle à Vaugneray.



Un studio de danse reconnu

Ascendanse a obtenu cette année beaucoup de premiers prix dans différents concours de danse pour des ballets, duos et solos que vous pourrez aussi découvrir à cette occasion.

Avec la participation de la chanteuse Albane Voicing et d'un pianiste sur scène, qui revisiteront à leur manière «Amsterdam» de Jacques Brel et «Je veux être un homme heureux» de William Scheller, faisant évoluer les ballets au gré de leurs accords en live. De l'émotion en barre!

EN SAVOIR

Pour tous renseignements sur les tarifs et réservations

- ascendanse.fr
- 06 20 14 75 48
- valerie.tournier.ascendanse@gmail.com



OAscendanse



AMICALE LAÏQUE

Des actions de soutien aux écoles publiques

TOUTES LES ACTIVITÉS MENÉES PAR L'ASSOCIATION SONT RÉALISÉES AU PROFIT DES ÉCOLES DE BRINDAS.

oël a été une période riche actions en couronnées de succès pour L'Amicale Laïque. Vous avez pu retrouver l'association lors du marché de Noël sur son stand où la traditionnelle vente de chocolats s'est déroulée. Place de la Paix. les brindasiens sont aussi venus chercher leur arbre de Noël pour une bonne cause lors de la vente de sapin.

L'association espère poursuivre ses actions au printemps grâce à une situation sanitaire qu'on espère plus clémente :

- → Chocolats de Pâques samedi 09 avril 2022 – place de Verdun.
- → Marché aux fleurs samedi 07 mai 2022 – place de Verdun.
- → Kermesse des écoles samedi 25 iuin – Ecole de la Tour.

EN SAVOIR O

04 78 45 10 44







PETIT CHOEUR DE BRINDAS

Le Petit Choeur y est!

L'ASSOCIATION A DE NOUVEAU TOUCHÉ LES COEURS LORS DE SES CONCERTS.



oujours aussi actif, le «Petit Choeur de Brindas» vous donne rendez-vous le vendredi 9 avril à Chaponost à l'occasion du concert choral des Masters-Classes. Le vendredi 20 mai, l'association est invitée par la chorale «L'Air du Temps» à chanter pour un concert à Chavanay. Le samedi 22 mai vous découvrirez notre 3ème Fééries Vocales avec son incontournable lâcher de ballons à l'église Saint Blaise de Brindas. En décembre 2021, c'est dans cette même église que la chorale, accompagnée par les enfants du Music Hall Academy de Francheville a ravi son public avec son concert de Noël.

L'association vous accueille à bras et coeur ouverts à ses concerts et répétitons si vous voulez rejoindre l'aventure!

EN SAVOIR

Christiane Krzyzowshi □ 06 88 87 53 05



USOL FOOT

USOL touche au but

LA SAISON A DÉMARRÉ SUR LES CHAPEAUX DE ROUES POUR LES 10 ÉQUIPES DE L'ÉCOLE DE FOOT. **USOL FOOT AUJOURD'HUI, C'EST** 125 JOUEURS, 14 ÉDUCATEURS, ET PLEIN DE PROJETS À VENIR **POUR LE CLUB...**



es équipes à 11 se portent bien avec notamment l'équipe fanion (Séniors 1) qui joue les **premiers** rôles dans son championnat.

Et malgré un début mitigé, l'équipe réserve est prometteuse.

Côté Futsal, l'équipe première fait un début de saison correct tout comme l'équipe réserve.

Voici les projets de l'association pour

- →Inauguration du nouveau terrain Synthétique.
- →Calendriers de la saison.
- →Manifestations séniors (Concours belote, tournoi de foot à 7 en juin 2022)
- →Embauche d'un nouveau stagiaire BPJEPS Sports Collectif pour septembre 2022. Vous avez 18 ans ou plus, et cherchez à trouver votre voie dans le sport? L'USOL Foot cherche un jeune motivé pour passer des diplômes type BPJEPS en alternance au club. Possibilité de voir plusieurs branches dans le sport (gestion de l'associatif, des entrainements de l'écoles de foot, gestion de la boutique du club, et plein d'autres choses encore).

EN SAVOIR

04 78 45 70 09





DYNAMIQUE, L'ASSOCIATION DES FAMILLES HONORE SES RENDEZ-VOUS.

undi 20 décembre dernier, c'est avec un immense plaisir que nous avons pu accueillir, à la salle des fêtes, un grand nombre de familles brindasiennes venues découvrir ce qui se cachait derrière le « Noël en folie » annoncé.



Adultes et enfants n'ont pas été déçus. En effet, avec le magicien Bastien Lévy, pas de temps morts, mais que de surprises avec ses multiples tours! Et pour clôturer le spectacle, nous avons eu droit à la visite du Père Noël qui, sur scène, a distribué des papillotes aux

enfants faisant la queue pour l'approcher... et ils étaient très nombreux!

L'après-midi festive s'est achevée par le traditionnel goûter: plus de 110 sachets individuels ont été remis aux jeunes spectateurs avec consigne de consommer brioches et papillotes à l'extérieur de la salle des fêtes, en respect des mesures sanitaires en vigueur.

Nous avons reçu beaucoup de compliments sur notre choix de spectacle et espérons que celui prévu le lundi 19 décembre 2022, remportera le même succès!



Exposition à ne pas manquer!

C'est au printemps 2016 qu'a eu lieu notre première exposition regroupant les travaux de nos élèves de nos ateliers créatifs et avions, à cette époque, souhaité qu'elle se renouvelle tous les deux ans.

Ainsi, une nouvelle exposition a été présentée les 25 et 26 mai 2018, avec rendez-vous pris pour 2020. C'était sans imaginer qu'une pandémie viendrait bouleverser la vie

de toutes et tous et contrecarrer nos projets.

La situation sanitaire s'étant bien améliorée, c'est avec impatience que nous vous attendons nombreux à l'occasion de notre exposition des 8 et 9 avril prochains, au Clos des Arts, qui regroupera les réalisations de nos élèves des cours de dessinpeinture (enfants et adultes)



encadrement, cartonnage, peinture sur porcelaine et vannerie.

Laissez-vous surprendre par les talents de nos artistes que vous aurez plaisir à rencontrer, ainsi que leurs professeurs, pour des échanges conviviaux.

Alors, n'hésitez plus et venez nous retrouver, le vendredi 8 avril de 16h à 19h et le samedi 9 avril de 10h à 17h. Vernissage le samedi 9 avril à 12h, selon les conditions sanitaires en vigueur.

EN SAVOIR 😷

Contact et renseignements Annie Boschetti 04 78 45 04 00



USOL AÏKIDO

Bon début pour le **nouveau cours** d'aïkido!

L'ouverture d'un cours à Brindas permet aux adolescents de découvrir l'aïkido sous l'enseignement d'Eric Maillot, 4ème dan d'aikido.

Certains élèves débutent dans la pratique. D'autres ont connu le cours enfants de Vaugneray et peuvent poursuivre dans un cours adapté à leur âge.

Ils commencent par l'apprentissage progressif des chutes, des saisies et des premières techniques d'immobilisation



et de projection. Ils appréhendent également les armes que sont le bokken et le jo. Cela commence très progressivement par la découverte de la manipulation des armes avant de découvrir les premières techniques. Cet apprentissage se fait au rythme propre de l'élève sans critère de performance.

L'association remercie la mairie de Brindas et la section judo de l'USOL d'avoir ouvert les portes de ce dojo qui offre un bel espace de pratique.

Pour les personnes curieuses de découvrir l'aïkido, elles sont les bienvenues tout au long de l'année pour faire un cours d'essai ou s'inscrire.

EN SAVOIR *

usol.aikido@gmail.com

☐ Eric Maillot 06 73 03 45 94

USOL TRAIL

Une belle saison en perspective

Troisième saison pour l'USOL Trail! L'association est ravie de compter de nombreux Brindasiens et Brindasiennes et l'équipe continue de s'agrandir avec l'arrivée de nouveaux coureurs et coureuses. Bienvenue à eux!

Les membres de l'activité Trail se préparent avec enthousiasme pour les courses de 2022 et le bureau travaille sur plusieurs projets dont un **projet de parcours trail.**

N'hésitez pas à les rejoindre. Leur objectif : « courir ensemble dans un esprit convivial! »

EN SAVOIR

™ usoltrail@gmail.com

BRIND'ACCORD

La Chorale a de nombreux projets!



3rind/Acc

omme prévu, la Chorale Brind'Accord s'est produite en **concert pour célébrer Noël.** À l'église de Craponne, elle avait invité « *Les Voyageurs du Temps* » de Thurins, et à celle de Vaugneray les jeunes choristes de la « *Chorale Ars Longa* » du collège Chevreul de Lyon. Ces concerts ont comblé de joie spectateurs et choristes heureux de se retrouver et de chanter ensemble.

Les projets annoncés antérieurement ont bien avancés et sont en cours de finalisation!

La **sortie pédestre** a été reportée au dimanche 22 mai 2022. Au programme 2 parcours : l'un d'une dizaine de kilomètres destiné aux bons marcheurs et l'autre d'environ 5 kilomètres pour les familles avec enfants (+/- rallye patrimonial). Réservez votre dimanche et n'oubliez pas d'apporter votre déjeuner tiré du sac pour pique-niquer. L'apéritif sera offert.

Pour clôturer la saison, la chorale donnera un **concert caritatif le samedi 2 juillet** dont les bénéfices seront reversés à une association méritante. Des informations seront communiquées ultérieurement par voie d'affichage ou de presse.

EN SAVOIR ()

Maryvonne Drouet 🛘 06 67 43 50 87 Maryse Combe 🖟 06 12 51 44 39



MJC

Plus que jamais le printemps et « ses beaux jours » étaient attendus...

À LA MJC, C'EST LE RETOUR DES RDV FESTIFS ET CONVIVIAUX, **NOTAMMENT MUSICAUX... MAIS PAS QUE!**

Soirées jeux de rôle : un RDV mensuel plebiscité...

Ces soirées ont lieu **tous les 1**^{ers} **vendredis du mois** et remportent toujours beaucoup de succès auprès des ados mais aussi des adultes... Prochaines dates les 1^{er} avril, 6 mai, 3 juin et 1^{er} juillet. De 18h30 à 23h avec repas fourni par la MJC et ensuite jeux de rôle animés par Bérenger. Venez juste avec votre bonne humeur, c'est gratuit!

Soirée music live : 2ème ! RDV le 8 avril à la MJC



L'équipe de la MJC vous attend aussi nombreux et en forme que pour la première édition! Ouvert à tous ceux qui aiment la musique et le chant, adhérents ou non de la MJC. Entrée gratuite, buvette et restauration sur place.

- → **Apéritif musical** offert autour d'une scène ouverte à partir de 19h. Pour les musiciens et chanteurs qui souhaitent faire découvrir leur répertoire : modalités et inscription avant le 6 avril sur le lien doodle qui sera communiqué sur le site de la MJC.
- ➤ Karaoke live et danse à 20h30 ouvert à tous, pour chanter accompagnés de musiciens expérimentés (Olivier Arnoux : Foot drum



expérimentés (Olivier Arnoux : Foot drum farmer, guitare et accompagnement chant et Denis Rionnet : clavier) et non pas sur des bandes sonores ! Le répertoire éclectique permet à tous, enfants comme adultes de s'amuser, chanter, et danser pendant toute la soirée. La MJC vous invite tous le 8 avril!



Vacances de printemps et d'été : demandez le programme!

Pour les vacances de Pâques, il y aura comme chaque année

- → des activités à la journée ou demi-journée,
- → un accueil libre pour les 11-17 ans et
- → des stages multi-activités pour les 6-10 ans.

Programme en construction à découvrir bientôt sur notre site et la page Facebook de l'Espace Jeunes.

Pour les vacances d'été, **3 séjours sont déjà programmés** pendant le mois de juillet alors ne tardez pas à vous renseigner et à vous inscrire...

- → Du 11 au 13 juillet à Thoissey : Paddle, tir à l'arc, canoé, accrobranche, piscine sous tente...
- → Du 18 au 22 juillet à Valloire: Mountainboard, hydrospeed, rafting, VTT, patinoire, piscine, accrobranche, bowling, randonnée... Il s'agit d'un projet de séjour qui nécessite un autofinancement par la vente de produits.
- → Du 25 au 27 juillet à St Pierre de Bœuf : Rafting, hydrospeed, kayak, paddle sous tente...



EN SAVOIR

Les inscriptions aux séjours été s'ouvriront début mai tandis que les inscriptions aux activités été s'effectueront fin mai, début juin. Renseignements et inscriptions au 🖫 06 01 62 60 66 ou par mail

■ jeunesse@mjc-brindas.fr.





Le Rock en Short revient enfin à Brindas : le samedi 21 mai



Le Rock en Short est un **festival pop/rock** organisé par la section Ecole de Musique de la MJC de Brindas qui rassemble les **ateliers Rock de plus d'une dizaine d'écoles de musique** de la région

et qui permet au public de venir écouter et/ ou danser sur des tubes!

Cet évènement est devenu un incontournable de la scène pop-rock de l'ouest lyonnais. Les musiciens vont tout donner pour «mettre le feu» à la salle des fêtes de Brindas, dans des conditions de son et de lumières exceptionnelles. Alors RDV le

samedi 21 mai, à partir de 18 h, l'entrée est gratuite et une petite restauration est prévue sur place.

La MJC continue sur sa lancée musicale avec le Festi'Jazz : le 11 juin

L'Ecole de musique de la MJC organisera la 3ème édition de son Festi'Jazz au Musée Théâtre Guignol en **invitant les sections jazz des écoles alentours.** Vous êtes amateurs de jazz ou souhaitez découvrir les grands standards ou autres morceaux réorchestrés pour l'occasion, alors ce festival est pour vous...

Ne ratez pas cet événement du samedi 11 juin à 18h30! L'entrée est gratuite et vous aurez de quoi vous restaurer sur place.



SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS

Retour du COL

D'après des documents préfectoraux en notre possession (1), il semble qu'une réflexion soit en cours pour que la prolongation de l'autoroute A432, à l'Est de Lyon, entre l'aéroport de Saint-Exupéry et Vienne, soit abandonnée au motif de la préservation des espaces agricoles. **Et ça, la SCL l'approuve sans réserves!**

En revanche, les documents citent le projet de Contournement Ouest Lyonnais (COL) avec un tracé de 50 à 55 km, une emprise de 600 à 660 ha et un coût de 1,7 à 2,4 milliards d'€. Le plan de situation ci-dessous, tiré du



Bilan de concertation, montre que l'A45 et l'Anneau des Sciences sont abandonnés mais que le COL est toujours à l'état de projet.

Les terres agricoles et espaces naturels seraient artificialisés de la même manière qu'à l'Est de l'agglomération. Et ça, la SCL ne laissera pas faire! La SCL qui n'a cessé de demander l'abandon du périmètre d'études du COL, toujours valide depuis juin 2000, est prête à remobiliser nos concitoyens pour que ce projet soit définitivement abandonné.

Pour la SCL, cela restera toujours « Les autoroutes c'est ni ici ni ailleurs »

(1) Bilan de la concertation Projet d'aménagement à deux fois trois voies de l'A46 Sud et du nœud de Manissieux (69) publié par la Commission Nationale du Débat Public.







DÉVOUEMENT

Les héros de Brindas



MÊME SI LES POMPIERS DE BRINDAS FONT PREUVE DE MODESTIE ET N'AIMENT PAS QU'ON LES NOMME EN « HÉROS », CE SONT POURTANT EUX QUI RÉPONDENT PRÉSENTS JOUR ET NUIT POUR VOLER AU SECOURS DES BRINDASIENS. CELA VAUT BIEN UN PORTRAIT!

sa création en 1985, l'effectif de la caserne de Brindas était réduit : il comptait seulement 17 pompiers volontaires. Aujourd'hui, la caserne de Brindas est composée de 50 pompiers volontaires, dont un tiers sont des femmes. La caserne est gérée par la SDMIS, le Service Départemental-Métropolitain d'Incendie et de Secours, un établissement public administratif, doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière. La caserne comporte un garage où sont rangés tous leurs véhicules (fourgon, ambulance), les vestiaires ainsi qu'un standard téléphonique.

sur un tiers du territoire de Craponne ainsi qu'en renfort sur les communes de la CCVL. Leurs interventions sont constituées de 7% d'incendies. 12% d'accidents de la route et de 80% de secours à la personne. Et le Un pompier volontaire peut être appelé quelques sapeurs-pompiers nombre d'intervention augmente d'année en année dû au nombre à n'importe quelle heure de la journée et passer le concours afin de grandissant de la population. En 2020, le nombre d'interventions

Les pompiers volontaires interviennent à Brindas,

était de 640 contre 700 en 2021. Aussi, les pompiers sont les premiers interlocuteurs de personnes en détresse qui trouvent du réconfort dans leur intervention.

En dehors des interventions, les pompiers volontaires réalisent une maintenance de leurs équipements chaque semaine, font l'inventaire des véhicules et entretiennent leurs locaux. Ponctuellement, ils organisent des actions de prévention. Lors de l'événement « NO(S) LIMIT(ES) » du 9 octobre 2021, les pompiers ont procédé à une simulation de désincarcération. Autre exemple lors du Téléthon, ils ont effectué une simulation d'incendie à la salle des Fêtes où le public apprend les bons réflexes en cas d'accidents de ce type.

La discipline et la rigueur sont bien sûr des valeurs essentielles nécessaires à l'efficacité de leur travail... Mais il ne faut pas oublier l'**esprit d'équipe** et la camaraderie! L'Amicale

des sapeurs-pompiers a été créée en 1985 pour souder l'équipe et leur permettre de se soutenir mutuellement face aux événement parfois perturbants auxquels ils sont confrontés. « Les pompiers, c'est une grande famille » souligne Frédéric Badoil, l'adjudant-chef de la caserne.

La vie d'un pompier volontaire n'est pas de tout repos. Ils exercent tous en parallèle leur métier civil ou leurs études. Un pompier volontaire peut être appelé à n'importe quelle heure de la journée et de la nuit. Ils ont un bip qu'ils gardent précieusement auprès d'eux pour être prêts à rejoindre la caserne au plus vite en cas de demande d'intervention. De plus, ils doivent se rendre disponible et être d'astreinte au moins un week-end par mois. Leur engagement s'exprime au quotidien.

> Devenir sapeur-pompier est une véritable vocation, il faut en accepter les contraintes

chaque jour. À Brindas, devenir sapeur-pompier professionnel.

de la nuit.

Pour devenir sapeur-pompier volontaire, il faut avoir 16 ans. C'est un **engagement citoyen** qui nécessite une bonne santé physique, d'habiter à moins de 10 minutes d'une caserne et de suivre une formation d'environ 30 jours. Cette formation possède plusieurs modules: transverse, secours à la personne, secours routier, incendie et opérations diverses. Cependant, il est possible aujourd'hui de suivre un parcours différencié, c'est-à-dire de choisir de seulement se former sur un module spécifique en sachant que le module transverse (secours aux personnes) est obligatoire. La formation est une partie essentielle du travail des pompiers pour rester **efficace et rapide** à chaque instant.

L'engagement quotidien des sapeurs-pompiers de Brindas est admirable pour assurer la sécurité de chacun.



• • ATELIER DIY

Faire soi-même sa déco de Pâques

Pâques, tu aimes sûrement aller faire la chasse aux oeufs au chocolat dans le jardin. Mais saistu que cette tradition remonte au Moyen-Âge? Les oeufs étaient un signe de fécondité et de renouveau pour fêter le printemps.



Pour décorer ta maison ou offrir des oeufs de Pâques à ta famille et tes copains, nous te proposons de réaliser de beaux oeufs colorés selon ton imagination.

Il existe de nombreuses façons d'habiller des oeufs de Pâques :

- → Avec des gommettes : tu peux les coller comme bon te semble ou alors créer une poule en lui donnant des yeux et un bec ...
- → **Utilise des feutres, des crayons de couleurs ou de la peinture** : pense à prendre des crayons de couleurs à la mine grasse ou bien un crayon à maquillage peut faire l'affaire si ta maman l'autorise.
- → Avec du vernis à ongles : ta maman ou grande soeur ont peut-être du vernis qu'elles n'utilisent plus. Voici une belle façon de les recycler!
- → **Avec de la colle**: enrobe l'oeuf de colle et colle directement sur la coquille toutes les petites choses qui te tombent sous la main (rubans, sequins, paillettes, mini-pompons, morceaux de papier, les pâtes, les lentilles...).

: Aucun oeuf ne ressemblera à un autre, tu es sûr(e) d'avoir un cadeau et une déco originale

Amusez-vous bien!



L'astuce en plus :

Pour ceux qui souhaitent des oeufs plus colorés, vous pouvez faire bouillir les oeufs avec des colorants alimentaires pour leur donner la teinte de vos envies...



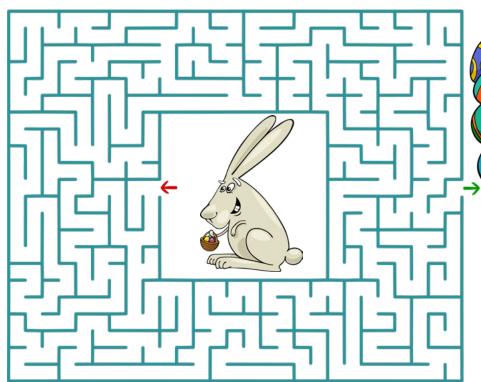


· · · LABYRINTHE

Défi-jeu

ide le lapin de Pâques à sortir du labyrinthe et à retrouver ses oeufs pour sa distribution!





HISTOIRES DRÔLES

Rions un peu!

- → Comment fait-on une omelette au chocolat? Avec des oeufs de Pâques!
- → Comment savez-vous que les carottes sont bonnes pour vos yeux? Avez-vous déjà vu un lapin portant des lunettes?
- → Comment se quittent 2 oeufs de Pâques qui se sont fâchés ? Ils se quittent brouillés.
- → Monsieur et Madame Deuf ont un fils. Comment s'appelle-t-il? John.(Jaune d'oeuf)
- → Deux œufs discutent :
- Pourquoi t'es tout vert et aussi poilu ?
- Parce que j'suis un kiwi!



HISTOIRE

Le château moderne de Brindas

CE 5èME ARTICLE FAIT SUITE À CELUI SUR LE CHÂTEAU MÉDIÉVAL DE BRINDAS,

PARU DANS BRINDAS NEWS N° 83.

'époque moderne pour les historiens débute en 1492 et se termine en 1789 ; on appelle aussi le début de cette période la Renaissance.

Nous avons expliqué dans l'article sur le château médiéval que le seigneur de Brindas était un ecclésiastique, chanoine comte de Lyon, qui vivait dans son hôtel particulier du quartier canonial à Lyon et qu'il ne venait que rarement visiter ses seigneuries. Quand on observe le château en 2022, on voit un grand et beau bâtiment avec le même blason à plusieurs endroits. Ce château était donc celui d'un noble, riche seigneur, mais qui est le personnage qui l'a fait construire et pourquoi, si le seigneur ecclésiastique résidait à Lyon?

Nous n'avons pas trouvé de documents nous informant de la construction ou de la réparation du château moderne, mais seulement des informations indirectes.

Parmi celles-ci:



Blason présent sur le château de Brindas

Un ouvrage (1) donne la liste des chanoines comtes de Lyon avec les dessins de leurs armes et blasons; ce document nous a permis de découvrir que le blason présent sur le château, parti d'or et d'azur au bâton de gueule brochant sur le tout, est celui des Talaru, et que deux seuls Talaru ont pu faire construire le château mo-

derne. Hugues, qui devient grand obéancier de Brindas le 4/9/1496 décédé en 1517, et Jean reçu chanoine en 1509 et obéancier (2) de Brindas sans doute à partir de 1517.

Deux manuscrits (3) nous apprennent que Jean de Talaru achète à titre privé des terrains contre l'enceinte médiévale, en 1532 et en 1547. Nous savons ainsi que Jean de Talaru était encore en vie en 1547, mais pourquoi achète-t-il des terrains?

Un autre texte indique que les chanoines comtes de Lyon avaient fait du château de Brindas un **lieu de résidence pour les infirmes,** et que la confrérie du rosaire en avait la charge en 1658. On en conclut que la destination du château pour les infirmes est antérieure à 1658.

Peut-on en déduire que le château de Brindas avant 1658 était en partie inoccupé car trop grand ?

Le cadastre napoléonien de 1824 ci-dessous montre trois

disparitions : une mare (19), un grand bâtiment (75), et un grand jardin (8)

Le château moderne en 2022

La partie la plus importante du château est sa façade est, visible

depuis la Placette des Ormeaux.

La tour ronde médiévale présente deux baies superposées à piédroits et linteaux en pierre jaune, sur lequel est sculpté le blason des Talaru.

Le bâtiment à sa gauche, vestige du château médiéval, a été percé de nombreuses ouvertures. En partie basse, on observe une petite et deux grandes baies à encadrement granite, protégées par des grilles métalliques solidement ancrées. À la base des piédroits (4) des deux grandes, on peut voir une partie sculptée dont le décor est moderne. La petite baie pourrait être médiévale (...) Celles du 1er étage sont de fausses baies à meneaux, mais il y a tout lieu de penser qu'elles ont existé. La porte en bas à droite est récente. (...)

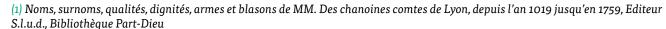
À la base du bâtiment suivant, une porte a été percée dans l'enceinte médiévale de 1,40 m. Elle donne accès à un couloir de 3,20 m de haut, au fond duquel on voit les vestiges de l'escalier à vis, un pilier dont il subsiste des décors, ainsi qu'une porte vers la cave, toutes à encadrement en pierre jaune. Au 1^{er} comme au 2^{ème} étage, on observe des portes à encadrement en pierre jaune et une en granite.

Sur la tour ronde existe au nord une petite baie en granite dont le linteau porte un arc en accolade qui indique qu'elle est médiévale.

À suivre...

Paul PELCÉ





⁽²⁾ L'obéance est un ensemble de biens et de droits comme la justice géré par un chanoine appelé obéancier

⁽³⁾ ADR 10 G 2073-2076

⁽⁴⁾ Montants verticaux d'une ouverture

ENSEMBLE POUR BRINDAS



Attention: le mur se rapproche!

Au vu des **questions** que vous nous posez, nous en déduisons qu'il y a manifestement un problème **d'information** avec la municipalité.

Cette tendance au manque de **transparence** sur les projets qui concernent vos conditions de vie à Brindas semble être une caractéristique de la **méthode** employée par monsieur le Maire. C'était déjà le cas dans le mandar précédent : en **cachant** les implications des choix fait sur le projet d'école, on a pu voir ce qu'ont donné les **promesses** en matière de **coûts** et de **délais**. Cette manière de faire a des **conséquences** :

- Comment prendre en compte l'**intérêt général**, sans prendre le temps de la **concertation**?
- Comment **évaluer** un projet sans décrire la **stratégie** globale dans laquelle il s'insère, laissant souvent supposer, au passage, qu'il n'y en a pas?

Du coup, après un mandat d'inaction, les projets se bousculent maintenant au portillon, justifiant une impression d'activisme. Cela se révèle bien dans le plan annuel d'investissement, mirifique, mais qu'on n'arrive pas à exécuter et qui conduit chaque année à des reports frisant l'insincérité du budget. Le manque d'action des municipalités précédentes est en permanence invoquée, procédé un peu facile après huit ans de mandat. Cela ne trompe plus personne!

Ce retard à l'allumage, longtemps vendu comme une gestion de bon père de famille, s'avère plutôt être une mise en difficulté programmée des finances de la commune, engendrant un risque certain sur sa capacité à assurer le développement des équipements nécessaires à l'inévitable croissance de la population. Commentaire de la trésorerie de Vaugneray : « On note que les recettes et dépenses de fonctionnement ont toutes les deux augmentées en 2021, mais les dépenses ont globalement augmenté plus que les recettes. Par ailleurs la capacité d'autofinancement de la commune a **encore baissé** en 2021 et le ratio par habitant est très inférieur aux moyennes des communes de même strate. ». Le mauvais rapport qualité/prix du projet d'extension de l'école constitue l'illustration emblématique d'une gestion de projet non maîtrisée dont

l'impact se fera sentir sur le long terme.

Nous nous réjouissons que les **services** de la commune aient promptement réagi à ces **mises en garde** en proposant de recourir aux services d'un consultant en **ingénierie financière** pour identifier des pistes de **recettes nouvelles** dont la majorité a manifestement le plus grand besoin.

Toujours à votre écoute, continuez à nous solliciter pour faire que les choses changent et que la démocratie participative devienne une réalité à Brindas.

Sincèrement vôtre.

Nathalie Poignet, Patrick Bianchi, Michel Weill, Laurent Ferlet et Ludovic Picard

BRINDAS AVEC VOUS



Chères brindasiennes, chers brindasiens,

Le temps du printemps arrive et vient clôturer celui des vœux.

Cette année, notre équipe a souhaité vous adresser leurs vœux via une carte que nous vous avons adressé dans votre boîte aux lettres. Ce fût l'occasion de rencontrer beaucoup d'entre vous et d'échanger. Des moments précieux et intéressants afin de toujours comprendre vos attentes de l'action municipale.

Nous sommes toujours sensibles à vous écouter, à vous informer et à vous accompagner au quotidien. C'est donc pour cela que nous vous rencontrons souvent, à votre demande. Nous réfléchissons et souhaitons amplifier ce lien entre vous et nous. Nous reviendrons vers vous prochainement afin de vous faire part du résultat de notre réflexion.

Ce magazine municipal sort en plein milieu de la campagne des élections présidentielles. Ce moment démocratique est important car il définira la destinée de notre pays pour les 5 prochaines années.

Le contexte social, sanitaire et politique à l'international, fait de cette échéance un moment très particulier voir unique de la V^{ème} République.

Gardons à l'esprit l'intérêt commun et du

pays au moment de voter.

Nous vous invitons à participer à ce scrutin, même pour voter blanc. Il est important de donner une légitimité forte aux résultats de ce vote. Sans une forte participation ce scrutin aura beaucoup moins de sens et de force d'action.

Notre tribune de ce mois restera courte car nous souhaitons vous permettre de prendre le temps de réfléchir aux élections majeures de notre pays. Et donc ne pas mélanger la vie politique communale et nationale. Les enjeux nationaux sont trop importants pour rajouter des éléments dans l'espace d'expression publique.

Chaque chose a son temps.

Nous nous retrouvons pour le magazine de juin pour évoquer les sujets de notre belle commune de Brindas.

D'ici là, nous restons à votre disposition pour échanger par mail, téléphone ou bien sur rendez-vous.

À très vite.

Fidèlement,

Guillaume GIRAUD Conseiller municipal contact@brindasavecvous.fr 07 69 49 90 95

Une équipe à votre écoute

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous. Vous pouvez également contacter les élus via le site internet : www.brindas.fr ou par courriel.



Frédéric Jean

Permanences sur rendez-vous le vendredi de 14h à 17h.



Isabelle Chriqui Darfeuille 1re adjointe - Affaires scolaires

et Communication

isabelle.chriqui-darfeuille@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi après-midi.



Fabrice Vericel

2e adjoint - Urbanisme et Aménagement du territoire

Permanences sur rendez-vous le vendredi après-midi.



Danielle Gerez

3^e adjointe - Affaires sociales

Permanences sur rendez-vous le vendredi après-midi.



Pierre Martin

4^e adjoint - Travaux, voirie et sécurité

pierre.martin@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous.



Anne Chantraine

5° adjointe - Nature et Environnement

™ anne.chantraine@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le mercredi après-midi et le premier samedi du mois.



Thierry Bailly

6° adjoint - Sport et jeunesse et Occupation des bâtiments communaux

★ thierry.bailly@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le soir à partir de 17h.



Martine Lalauze

7^e adjointe - Affaires culturelles et vie associative

™ martine.lalauze@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi matin.



Gérard Bichonnier

8^e adjoint - Animation communale et vie économique

⊠ gerard.bichonnier@brindas.fr Permanences sur rendez-vous le vendredi après-midi de préférence ou possibilité en fin de journée.



Bernard Balestié

conseiller délégué au lien intergénérationnel

▶ bernard.balestie@brindas.fr

Permanences sur rendez-vous.



🗷 accueil@brindas.fr 💊 brindas.fr 04 78 16 02 00 Fax: 04 78 45 40 94

Horaires d'ouverture

- lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- jeudi de 8h15 à 12h, fermée l'après-midi
- samedi de 9h à 12h (uniquement permanence État-civil)

Permanences d'urbanisme

- physiques : sur rendez-vous le vendredi de 9h à 12h
- téléphoniques : le mardi de 14h à 17h

Service scolaire

Pour toute demande, envoyer un mail à ≤ scolaire@brindas.fr

CCAS

• physique et téléphonique : le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h.





Médiathèque



- O4 78 87 98 82
- mediatheque@brindas.fr
- mediatheque.brindas.fr



Horaires d'ouverture

- mardi de 16h à 19h
- mercredi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h
- vendredi de 9h à 13h et de 15h30 à 19h
- samedi de 9h à 12h30



télécharger le magazine : brindas.fr







Ramassage des ordures ménagères

(hors déchets verts)

Tous les **mercredis** à partir de 6h.

Collecte sélective

(emballages, recyclables et papier)

Vendredi - collecte du conteneur à couvercle jaune, une semaine sur deux (semaines paires)

Verre

Il vous est demandé d'apporter votre verre dans les silos ad hoc installés à différents endroits de la commune.



Il vous est demandé d'apporter vos déchets de jardin en **déchèterie ou dans les bennes installées à cet effet sur le parking du collège Charpak**, certains samedis matin, au printemps et à l'automne.

Déchèterie, PAE Les 2 Vallées à Vaugneray

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- le samedi de 9h à 18h.



Contacts utiles

→ Les permanences en mairie

Sipag

avec la participation de Bernard Balestié, 2º vendredi de chaque mois, de 9h30 à 12h.

Sur inscription ☐ 04 37 22 07 24.

Mission locale

Les 2e jeudis du mois en mairie. Sur rendez-vous auprès de la Mission locale de Tassin la Demi-Lune ☐ 04 72 59 18 80.

→ Communauté de communes des vallons du Lyonnais (CCVL)

du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

27 chemin du Stade - 69670 Vaugneray Pour toutes vos questions concernant la petite enfance, la jeunesse, les ordures ménagères, l'emploi et les commerces.

□ 04 78 57 83 80 &ccvl.fr

→ La Poste

- mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30
- jeudi : de 14h30 à 17h30
- samedi : de 9h à 12h.

Horaires d'été, du 9 au 28 août

- mardi, mercredi et vendredi : de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h
- jeudi : de 14h30 à 17h
- samedi de 9h à 12h

Services d'urgence



- **Pompiers**18 ou 112
- Gendarmerie de Vaugneray 17 ou 0 04 78 45 80 21
- Centre antipoison

 [] 04 72 11 69 11

Emplacements des défibrillateurs

- Place de Verdun (contre la mairie)
- Carré d'Ass'
- Parc des Sports
- Gymnase Ālain-Mimoun

